Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260624-260624_DEL01-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUIN 2026

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 17 juin 2026, s'est réuni **le 24 juin 2026, à** 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Jean - Philippe PERIES - Catherine CHAIZE - Alain TOUREAU
BADEN	: Elise FERRY
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Philippe SIMON - Michèle MAINGUY - Marie LE BOTERFF
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR - Christine ROYER
ILE-AUX-MOINES	: Christophe TATTEVIN
LARMOR-BADEN	: Claire BRABEC
LA TRINITE-SURZUR	: Sandrine CADORET
LE BONO	: François VAILLANT - Clara BOSZNAY
LE HEZO	: Philippe GAIN
LE TOUR-DU-PARC	: Isabelle LOUIS
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Benoît LALYS - Anne-Charlotte DE KERMENGUY- Jocelin KIZIBOUKOU
PLOEREN	: Pascal LE BOUEDEC - Christine LE GOUËF - Jean-Louis BERTHOU
PLOUGOUMELEN	: Stéphanie GUILLEMOT - Antoine MERLET
SAINT-AVE	: Anne GALLO-KERLEAU - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - Tugdual GOALLO
ST GILDAS DE RHUYS	: Frédéric PINEL
SAINT-NOLFF	: Karine ALBANHAC - Gwendal LE DERRIEN
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN - DARRAS - Vincent CHARLIN
SENE	: Clément LE FRANC - Rémi VIDOR - Régis FACCHINETTI
SULNIAC	: Ludovic SAMSON - Marie-Andrée LUHERNE
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE - Eric MAHE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Siegried MENAHEZE - Michel BERTHE - Isabelle MARROI
TREFFLEAN	: Gwenaël LE FLOCH - Nadine MIGNOT
VANNES	: David ROBO - Virginie TALMON - Fabien LE GUERNEVE - Hortense DOUMIC - LE PAPE - Julien BONAMY - Hortense DES POMMARES - Michel GILLET - Karine SCHMID - Olivier LE BRUN - Monique JEAN - Maxime HUGE - Chrystel DELATTRE - Vincent GICQUEL - Sanaa TOULI -BENABDALLAH - Roland LUC- Isabelle GOURTAY - Patrice KERMORVANT - Léa BARREAUD - Audrey ESSOLA - Michel LECLERC - Franck POIRIER - Charles DE WILLIENCOURT - Valentin LEGROS

Ont donné pouvoir :

BADEN	: Christophe BEDARD a donné pouvoir à Elise FERRY
GRAND-CHAMP	: -Julian EVENO a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE D'ARZ	: Hervé LE BOURDIEC a donné pouvoir à Christophe TATTEVIN
SAINT-ARMEL	: Philippe TREMOUREUX a donné pouvoir à Philippe SIMON
SAINT-AVE	: Yannick CADIOU a donné pouvoir à Anne GALLO-KERLEAU
SARZEAU	: Dominique GODEFROY a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
SENE	: Françoise MERCIER - a donné pouvoir à Rémi VIDOR
TREDION	: Jean-Michel CHOQUET a donné pouvoir à Nathalie LE LUHERNE
VANNES	: Fabrice AMEDEO a donné pouvoir à Thierry EVENO

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260624-260624_DEL01-DE

Ont été suppléés :

LOCMARIA-GD CHAMP : Lionel ULVOA a été suppléé Linise MARIE
LOCQUELTAS : Michel GUERNEVE a été suppléé par Hélène LE BARON

Ont été excusés :

ARZON : Olivier DENFER
VANNES : Catherine LATOUR

Le Président,
David ROBO



Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260624-260624_DEL01-DE

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUIN 2026

SECRETARIAT GENERAL

ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU DE GOLFE DU MORBIHAN - VANNES AGGLOMERATION

Monsieur le Président présente le rapport suivant :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, le Bureau est composé du Président, d'un ou de plusieurs Vice-Présidents, et éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres.

Les autres membres du bureau sont élus, conformément à l'article L.2122-7 du Code général des collectivités territoriales, au scrutin secret uninominal à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Par délibération du 16 avril 2026, le conseil communautaire a procédé à l'élection de ses Vice-Présidents et à l'élection de 22 autres membres du Bureau, portant l'effectif du Bureau à 38 membres.

Afin de renforcer le suivi de certaines politiques communautaires au sein du Bureau, il vous est proposé de porter l'effectif du Bureau à 43 membres.

Dans ces conditions, il convient de procéder à l'élection de 5 membres supplémentaires.

Un appel à candidatures est proposé avant de procéder au vote. Il est rappelé qu'un élu communautaire peut être élu membre du bureau sans s'être porté candidat.

Il vous est proposé :

- *de fixer l'effectif du Bureau communautaire de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération à 43 membres ;*

ADOPTEE A L'UNANIMITE

- *de procéder à l'élection des autres membres du Bureau de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération au scrutin secret ;*

1. Élection du vingt-troisième membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 11
b. Nombre de votants 79
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 65 et 66 du code électoral) 24
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 55
f. Majorité absolue 28

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260624-260624_DEL01-DE

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Fabrice AMEDEO	51	Cinquante et un
Sandrine CADORET	2	Deux
Hortense DES POMMARE	2	Deux

Proclamation de l'élection du vingt-troisième membre du Bureau

Monsieur Fabrice AMEDEO a été proclamé vingt-troisième membre du Bureau et immédiatement installé.

2. Élection du vingt-quatrième membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin
a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 9
b. Nombre de votants 81
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 65 et 66 du code électoral) 15
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 66
f. Majorité absolue 34

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Chrystel DELATTRE	62	Soixante-deux
Yannick CADIOU	1	Un
Vincent CHARLIN	1	Un
Audrey ESSOLA	1	Un
Karine SCHMID	1	Un

Proclamation de l'élection du vingt-quatrième membre du Bureau

Madame Chrystel DELATTRE a été proclamée vingt-quatrième membre du Bureau et immédiatement installée.

3. Élection du vingt-cinquième membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin
a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 11
b. Nombre de votants 79
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 65 et 66 du code électoral) 13
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 65
f. Majorité absolue 33

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260624-260624_DEL01-DE

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Michel GILLET	56	Cinquante-six
Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE	2	Deux
Michel BERTHE	1	Un
Yannick CADIOU	1	Un
Sandrine CADORET	1	Un
Hortense DES POMMARE	1	Un
Audrey ESSOLA	1	Un
Tugdual GOALLO	1	Un
Corinne JOUIN-DARRAS	1	Un

Proclamation de l'élection du vingt-cinquième membre du Bureau

Monsieur Michel GILLET a été proclamé vingt-cinquième membre du Bureau et immédiatement installé.

4. Élection du vingt-sixième membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 8
b. Nombre de votants 82
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 65 et 66 du code électoral) 12
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 69
f. Majorité absolue 35

Proclamation de l'élection du vingt-sixième membre du Bureau

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Maxime HUGE	62	Soixante-deux
Léa BARREAUD	2	Deux
Yannick CADIOU	1	Un
Hortense DES POMMARE	1	Un
Anne GALLO-KERLEAU	1	Un
Michel GILLET	1	Un
Isabelle LOUIS	1	Un

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260624-260624_DEL01-DE

Monsieur Maxime HUGE a été proclamé vingt-sixième membre du Bureau et immédiatement installé.

5. Élection du vingt-septième membre du Bureau

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 11
b. Nombre de votants 79
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 65 et 66 du code électoral) 15
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 64
f. Majorité absolue 33

Proclamation de l'élection du vingt-septième membre du Bureau

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Fabien LE GUERNEVE	58	Cinquante-huit
Noëlle CHENOT	1	Un
Olivier LE BRUN	1	Un
Virginie LE DANTEC-TALMON	1	Un
Christine LE GOUËF	1	Un
Yvan LE NEVE	1	Un
Michèle LECLERC	1	Un

Monsieur Fabien LE GUERNEVE a été proclamé vingt-septième membre du Bureau et immédiatement installé.

- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

Monsieur le Président,
David ROBO



La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX

